

Résidus domestiques dangereux (RDD)
Détails sur la journée de dépôt à la page 6

Nos entreprises d'ici au temps de la Covid-19
Témoignages d'entrepreneurs aux pages 8 et 9

Dans ce numéro :

Mot du maire
Séances du Conseil
Annulation des activités et événements estivaux
Amendes pour les rassemblements interdits
Feux extérieurs interdits sauf...
Décès de l'ancien maire Gilles Beaudet
Dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD)

Avis aux propriétaires de chevaux
Avis public - Division des districts électoraux
Nos entreprises d'ici au temps de la Covid-19
Bibliothèque et loisirs
Offre d'emploi
Nos spécialistes
Au calendrier

*Photo : La nature à l'oeuvre
Jean-Louis Tousignant*

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 2C9
Téléphone : 450 467-7490 | Télécopieur : 450 467-2999
Courriel : reception@stmathieudebeloeil.ca
Site Web : www.stmathieudebeloeil.ca

Heures d'ouverture réduites des services municipaux

Lundi et mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi : 8h à 12h30



SUIVEZ-NOUS !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je débute par une triste nouvelle. Nous avons appris le décès de monsieur Gilles Beaudet qui a été maire de la municipalité de 1997 à 2005. Je veux offrir en mon nom, celui du Conseil municipal et des employés, nos sincères condoléances à sa famille et amis.

En cette période de confinement, j'espère que vous allez bien et je suis convaincu qu'en respectant les consignes édictées par nos gouvernements, nous allons bientôt passer au travers. Il est important, on ne le répétera jamais assez, de tout faire pour éviter de propager le virus dans notre communauté. Selon les données de la santé publique, au moment d'écrire ces lignes, il y a moins de cinq cas confirmés chez nous. J'y vois là le résultat du respect des consignes. Il ne faut pas lâcher. S'il y en a parmi vous ou des proches qui vivent des situations particulières ou difficiles, je vous invite à consulter notre site Web, vous y trouverez la liste des organismes locaux et régionaux qui peuvent vous venir en aide.

Si l'on fait exception de la pandémie, nous avons eu un printemps plutôt clément au point de vue des inondations. La faible couche de neige et sa fonte plus lente, nous ont aidés. De plus, afin de régler la problématique d'infiltration d'eau dans les sous-sols que plusieurs résidents ont vécue de façon récurrente, nous avons effectué plusieurs travaux et améliorations aux infrastructures pluviales et sanitaires au cours des derniers mois, en particulier dans le secteur des Fleurs. À titre d'exemple, nous avons installé des couvercles de puisards étanches, ajouté de nouvelles pompes, amélioré le système de surveillance des appareils électroniques, fait l'acquisition d'une génératrice mobile. Bien qu'il reste encore des choses à faire, notamment au niveau des gouttières de certaines résidences, les actions que nous avons posées jusqu'à présent semblent porter fruit. Nous vous avons promis de s'attaquer à ce problème et nous continuons de suivre la situation de près.

En cette période difficile, plusieurs activités reliées à l'administration municipale et à la voirie sont passablement ralenties ; nous assurons les services essentiels. Les messages sont pris quotidiennement et nous y donnons suite. Souhaitons que le déconfinement arrive rapidement afin que l'on puisse reprendre une vie normale.

En terminant, je vous rappelle que le mois de mai est une période mouvementée pour les entreprises agricoles. Vous verrez bientôt plusieurs machineries sur les routes. Ne soyez pas trop impatients, le partage de la route fait partie d'une bonne co-habitation.



Normand Teasdale, maire

Bon courage, ça va bien aller !

PARTICIPEZ À LA VIE DÉMOCRATIQUE !

Prochaines séances

Lundis 1^{er} juin et 27 juillet 2020

Assistez aux séances régulières du Conseil municipal et échangez avec les élus sur les sujets qui vous préoccupent. Les ordres du jour et procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site Internet.

En raison de la pandémie actuelle, nous vous invitons à surveiller les actualités au cours des prochaines semaines pour connaître le déroulement des prochaines séances.

Visionnez les séances sur YouTube !

Que les rencontres aient lieu en public ou à huit clos par voie de vidéoconférence en raison de la pandémie, vous pouvez visionner les séances du Conseil en direct ou en rediffusion, du confort de votre foyer, sur notre chaîne YouTube.



<https://bit.ly/2yzAYmt>

ACTUALITÉS

Annulation des activités et événements estivaux

Jusqu'au 31 août 2020

La Municipalité annonce, à regret, l'annulation de ses événements et activités de loisirs à grand rassemblement jusqu'au 31 août 2020 afin de respecter les directives gouvernementales émises et la distanciation sociale de deux mètres entre les individus. Ainsi, tous les événements culturels et sportifs prévus par la Municipalité durant la saison estivale ne pourront avoir lieu, ce qui inclut la Fête St-Mathieu.

Le Service des loisirs travaille présentement à élaborer une programmation automnale d'activités de loisirs afin d'offrir aux citoyens une foule d'activités pour se divertir lors du retour à la normale. Aidez-nous en répondant au sondage loisirs en ligne. Faites-nous connaître vos intérêts ! (détails en page 11)

Camp de jour

Pour l'instant, la Municipalité n'est pas en mesure de confirmer si elle tiendra ou non un camp de jour municipal cet été. L'Union des Municipalités du Québec (UMQ) a demandé une directive claire de la part de la Direction nationale de santé publique du Québec à propos de cet enjeu important pour les familles et pour les municipalités. Au moment d'écrire ses lignes, aucune directive n'avait encore été donnée sur le sujet.

Dans l'affirmative, notre équipe d'animateurs et notre Service des loisirs seront prêts à adapter le service offert à cette nouvelle réalité tout comme aux besoins des familles, et ce, en fonction des ressources et des lieux à notre disposition.

Restez informés de l'évolution de la situation

En tout temps, suivez l'évolution de la situation en consultant notre site Web ou notre page Facebook. Nous vous invitons également à vous inscrire à notre infolettre afin de recevoir par courriel les actualités municipales.



Quoi faire si vous ressentez des symptômes ?

Les principaux symptômes de la Covid-19 sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie).

Le gouvernement du Québec a réalisé un guide d'autosoins ayant pour but de vous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie du coronavirus.

Ce guide vous permet de connaître les meilleurs moyens de vous protéger, de prendre soin de vous, de connaître les soins de base à donner à votre entourage et de savoir quand et qui consulter si vous avez besoin de soins et de services.

Téléchargez-le au [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Téléphonez au :

450 644-4545

Pour information, consultez le :
quebec.ca/coronavirus

ACTUALITÉS

Amendes allant de 200 \$ à 2000 \$ pour les rassemblements interdits

La Municipalité a adopté en avril dernier, les règlements Nos. 18.08.02.20 et 18.08.03.20 modifiant le règlement No. 18.08 concernant les nuisances sur le territoire de la municipalité afin de prévoir des dispositions relatives aux rassemblements lors de mesures de sécurité publique. Ces règlements permettent à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, pour des raisons de sécurité publique, d'intervenir lors de rassemblements intérieurs et extérieurs interdits et d'émettre des amendes minimales de 200 \$ et pouvant atteindre un montant de 2 000 \$ en cas de récidive.

Malgré les annonces du gouvernement et de la santé publique, nous avons été mis au fait que plusieurs citoyens continuent de se rassembler. Nous tenons à rappeler l'annonce de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à l'effet qu'elle sera moins tolérante envers les récalcitrants. Comme pour tous types de dérogations aux lois et règlements, les interventions des policiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent sont basées sur le jugement. Toutefois, étant consciente de l'importance de la situation actuelle, une approche répressive sera appliquée sans hésitation si la situation l'exige.

Nous vous rappelons que les lignes téléphoniques des centres d'urgence 9-1-1 restent prioritaires pour les urgences seulement. Il est demandé aux citoyens de ne pas engorger cette ligne pour des dénonciations de rassemblement.

Si vous êtes témoins d'une situation sérieuse qui nécessite une intervention policière, nous vous demandons de communiquer avec la Régie de police en tout temps, au 450 536-3333 ou au 1 888 678-7000.

Nous remercions les citoyens qui respectent les consignes et qui comprennent bien l'enjeu auquel nous devons tous faire face. Ensemble, nous pouvons ralentir la propagation de la Covid-19 par la distanciation sociale.

Feux extérieurs interdits, sauf...

Il n'est pas permis de brûler des feuilles, du gazon, des branches ou toute autre matière à ciel ouvert. Seuls sont permis les feux d'agrément (bois de type bois de chauffage) dans les foyers à feu ouvert en maçonnerie ou tout autre foyer vendu par les commerces, exclusivement pour les feux extérieurs. **Il devra être doté d'un chapeau pare-étincelles** pour empêcher les particules de combustible de s'échapper et être placé à une distance sécuritaire de tout bâtiment.



Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, afin de préserver la capacité opérationnelle de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et des différents services incendies municipaux en période de pandémie. Cette décision, prise en collaboration avec la SOPFEU, est entrée en vigueur le 16 avril 2020 dernier. Le territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu fait parti des secteurs visés par cette mesure.

Présentement, aucun incendie n'est en activité au Québec. La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt soit respectée. Cette mesure a pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.

La Régie de sécurité incendie suspend la délivrance des permis de brûlage

Pour des fins agricoles, tout exploitant agricole enregistré (E.A.E) qui désire allumer un feu pour détruire branches, arbres, tronc d'arbres, abattis ou mauvaises herbes de type phragmite, doit **habituellement** adresser préalablement une demande auprès de la Municipalité afin d'obtenir une autorisation de la Régie de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu.

En raison de la situation de pandémie qui sévit actuellement au Québec et pour suivre les recommandations émises par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR) **suspend pour une durée indéterminée** la délivrance des permis de brûlage sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert. Cette mesure a pour but d'éliminer les interventions que pourrait engendrer ce type d'activité et vise à préserver la capacité opérationnelle de la Régie.

ACTUALITÉS

Décès de l'ancien maire Gilles Beaudet

Maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil de 1997 à 2005, M. Gilles Beaudet est décédé le 6 avril dernier à l'âge de 81 ans.

Gilles Beaudet, astrophysicien, a été professeur à l'Université de Montréal. Il a également été directeur du Département de physique et vice-doyen de la faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal ainsi que co-fondateur de l'Observatoire du Mont-Mégantic. Il a occupé diverses autres fonctions dont celui de vice-président à la jeunesse de la Fondation québécoise en environnement et maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil de 1997 à 2005.

“ J'ai pu apprécier Gilles Beaudet lors des séances des conseils municipaux auxquelles je venais assister à l'époque. J'aimais bien la façon qu'il avait d'expliquer certains dossiers, on reconnaissait bien le professeur en lui.

C'est d'ailleurs M. Beaudet qui m'a convaincu de m'impliquer en politique municipale. Il disait que la démocratie avait besoin de gens de tous horizons. Je garde de bons souvenirs des nombreuses discussions que nous avons eues. M. Beaudet a toujours été un passionné. Il a marqué, à sa manière, une partie de l'histoire de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Salutations M. Beaudet ! ”

- Normand Teasdale, maire



L'inhumation aura lieu en toute intimité. Une célébration commémorative se tiendra à une date ultérieure pour honorer la vie de M. Beaudet. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à La Société Alzheimer des Maskoutains-Vallée des Patriotes (située à Saint-Hyacinthe).

Nos sincères condoléances à la famille et aux amis.

La Maison Victor-Gadbois, avec vous plus que jamais

En ce temps de pandémie, nous vivons tous un moment de grande intensité face à cette situation exceptionnelle et inattendue. La Maison Victor-Gadbois, ses employés et ses bénévoles dédiés sont là plus que jamais pour vous soutenir ! La créativité de l'équipe a permis de repenser l'offre de services en priorisant santé, sécurité et bienveillance. L'organisme offre, entre autres, des soins palliatifs à domicile, des admissions virtuelles, de la télémédecine en gestion des symptômes et du soutien au deuil.

Pour que la vie continue...

Plus que jamais, ils ont besoin de vous. Chaque geste compte. Soutenez-les par un don en ligne au www.maisonvictor-gadbois.com.



Des services dans votre communauté

Besoin de parler ? Budget serré ? À la recherche d'un emploi ?
Inquiet pour un proche?

Les bureaux des organismes communautaires sont fermés au public. Toutefois, plusieurs organisations ont adapté leurs services et demeurent ouverts à la population. Pour connaître la liste complète des organismes ouverts, nous vous invitons à consulter le site Web municipal ou le site Web infosvp.ca.



ACTUALITÉS



Résidus domestiques dangereux (RDD)

Journée de dépôt • Samedi 30 mai de 13h à 17h

La journée de dépôt annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu comme prévu le samedi 30 mai de 13h à 17h dans le stationnement de l'hôtel de ville. Des consignes précises seront émises sur place afin de respecter une distanciation sociale de deux mètres entre les individus.

Cette collecte est réservée aux résidents seulement, une preuve de résidence est exigée. Les commerces et industries sont exclus.

Matières acceptées :

- Acides et bases
- Cyanure et réactifs
- Pesticides
- Médicaments
- Aérosols
- Oxydants
- Peintures et solvants
- Huiles usées
- Batteries (acide/plomb) et piles
- Autres liquides et solides organiques inflammables ou toxiques
- Bonbonnes de propane
- Cylindre de gaz
- Lampes fluocompactes et néons

Matières refusées :

- Essence
- BPC à plus de 50 ppm
- Munitions et explosifs
- Matières bactériologiques et pathologiques
- Produits électroniques



Récupération de pneus

Les pneus admissibles sont les pneus usés, usagés ou éclatés provenant d'un véhicule routier dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 24,5 po et dont le diamètre global, n'excède pas 48,5 po. Assurez-vous que vos pneus soient déjantés et propres (exempts de contaminants, tels que roches, sable, terre, eau etc...); les pneus peints seront refusés.

Produits électroniques

Les produits électroniques ne sont pas acceptés lors de cette collecte, vous pouvez disposer de ces articles à l'écocentre de Mont-Saint-Hilaire.



Écocentre Mont-Saint-Hilaire

Entente intermunicipale

L'écocentre est maintenant ouvert !

Pour en savoir plus sur les matières acceptées ou refusées ainsi que les modalités d'utilisation, consultez notre site Web.



Collectes de résidus verts

Jeudis 7 et 21 mai ainsi que le 18 juin

Récupérez les feuilles mortes, la chaume du printemps, les aiguilles de résineux, les brindilles et petites retailles de haies. Utilisez des sacs de papier recyclé, des sacs de plastique transparent ou orange biodégradables.

Pour information :

450 464-INFO (4636) | infocollectes@mrcvr.ca



Avis aux propriétaires de chevaux

Pour la majorité d'entre nous, les chevaux suscitent curiosité, engouement et admiration lors de leur passage devant nos maisons, mais malheureusement ceux-ci laissent souvent leur trace sur la voie publique.

Nous demandons aux propriétaires, cavaliers ou cochers de ramasser le crottin de leur animal en revenant sur place après la balade ou d'opter pour l'utilisation un sac prévu à cette fin.

AVIS PUBLIC • DIVISION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

À tous les électeurs de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil

AVIS est, par la présente, donné par Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'à la séance régulière du 4 mai 2020, le Conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé : « Règlement No. 20.06 modifiant la division de la municipalité en 6 districts électoraux ».

Ledit projet de règlement a pour but de modifier la délimitation des districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et leur homogénéité socio-économique.

Le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil est, par le présent règlement, divisé en six (6) districts électoraux, tels que ci-après décrits et délimités :

Avis aux lecteurs

- La description des limites des districts électoraux a été effectuée selon le sens horaire.
- La mention d'une voie de circulation, d'un cours d'eau ou d'une ligne à haute tension sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente.
- La mention de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite du district électoral passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.

District No. 1 • 402 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord-ouest et de la ligne à haute tension longeant la rue Bourgeois au nord-est, cette ligne à haute tension, le prolongement de la rue Carrier, la ligne arrière de cette rue (côté nord) et de la rue Therrien (côté nord-est) puis du chemin des Vingt (côté sud-est) et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District No. 2 • 369 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre des rues Therrien et Carrier, la ligne arrière de la rue Carrier (côté nord), le prolongement de cette rue, la ligne arrière de la rue Fleurie (côté nord-ouest) et du chemin des Vingt (côté ouest), la rue Bernard-Pilon, la ligne arrière de la rue de Lorraine (côtés sud-est), le chemin des Vingt, la rue des Muguets, la rue des Jonquilles, la ligne arrière de la rue des Violettes (côté nord-est), son prolongement, le ruisseau Beloeil, la ligne arrière du chemin des Vingt (côté sud-est) et de la rue Therrien (côté nord-est) jusqu'au point de départ.

District No. 3 • 356 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord-ouest et du prolongement du chemin des Grands-Coteaux, ce prolongement et la ligne arrière de ce chemin (côté sud-ouest), le prolongement de ce chemin, le ruisseau Beloeil, la ligne arrière de la rue Bernard-Pilon (côté sud – jusqu'à la rue de Lorraine), la rue Bernard-Pilon, la ligne arrière du chemin des Vingt (côté ouest) et de la rue Fleurie (côté nord-ouest), le prolongement de cette ligne arrière, la ligne à haute tension et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District No. 4 • 390 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement du chemin des Grands-Coteaux et de la limite municipale nord-ouest, la limite municipale, la ligne arrière du chemin du Ruisseau Nord (côté sud-est), la montée Saint-Jean-Baptiste, le ruisseau Beloeil, le prolongement du chemin des Grands-Coteaux, la ligne arrière de ce chemin (côté sud-ouest) et le prolongement de ce dernier jusqu'au point de départ.

District No. 5 • 364 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du chemin du Ruisseau Nord et de la limite municipale nord-est, la limite municipale, la ligne arrière du chemin des Vingt (côté sud-est), le ruisseau Beloeil, la montée Saint-Jean-Baptiste et la ligne arrière du chemin du Ruisseau Nord (côté sud-est) jusqu'au point de départ.

District No. 6 • 460 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la rue Bernard-Pilon et du ruisseau Beloeil, ce ruisseau, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Violettes (côté nord-est), la rue des Jonquilles, la rue des Muguets, le chemin des Vingt, la ligne arrière de la rue de Lorraine (côté sud-est) et de la rue Bernard Pilon (côté sud) jusqu'au point de départ.

AVIS est aussi donné que le projet de règlement est disponible, à des fins de consultation, aux bureaux municipaux situés à l'hôtel de ville aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous et peut également être demandé par courriel à l'adresse greffe@stmathieudebeloeil.ca compte tenu de la situation de pandémie actuelle.

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 17 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au règlement. Cette opposition doit être adressée comme suit :

Mme Lyne Rivard, directrice générale
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
5000, rue des Loisirs,
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 2C9

AVIS est également donné, conformément à l'article 18 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), que le Conseil municipal tiendra une assemblée publique, aux fins d'entendre les personnes présentes, au sujet du projet de règlement si le nombre d'opposition dans le délai fixé est égal ou supérieur à 100 électeurs.

DONNÉ à Saint-Mathieu-de-Beloeil ce cinquième jour de mai 2020.

Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière

La liste des rues pour chaque district de ce projet de règlement peut être consultée sur le site Web dans la page *Avis publics et communiqués*.

NOS ENTREPRISES D'ICI AU TEMPS DE LA COVID-19

Témoignages recueillis par Audrey Corriveau

Plus que jamais, nous réalisons l'importance de l'économie locale pour la communauté et nous nous promettons de changer nos habitudes d'achat. Alors, comment se portent les entreprises de Saint-Mathieu-de-Beloeil ? Sont-elles toujours ouvertes ? Ont-elles mis en place un nouveau service ? Voici des témoignages recueillis auprès d'entreprises d'ici.

L'arrivage, producteurs d'ici

Souhaitant continuer de bien servir sa clientèle en proposant des produits frais issus de producteurs locaux, L'arrivage, producteurs d'ici a vite mis en place un marché virtuel où l'on retrouve la liste complète des produits disponibles, incluant même des nouveautés chaque semaine. Produits de boulangerie, fruits et légumes, viandes et poissons, œufs et produits laitiers, mets préparés, thés, cafés et autres boissons, huiles, farines et condiments, tout y est pour manger sainement et ce, en encourageant localement. Commandes avant 22 h les mardis et cueillette sans contact tous les jeudis après-midi. Service de livraison disponible au besoin. marchepubliclarrivage.ca



Studio d'Esthétique Lorraine Allard

« Dans notre situation, nous ne pouvons prodiguer des soins étant donné la distanciation sociale de 2 mètres requise. Cependant, une réceptionniste est à son poste 7 jours par semaine pour répondre aux clients par téléphone que ce soit pour des informations ou pour acheter des produits cosmétiques. Les commandes sont préparées dans les conditions d'hygiène les plus strictes. Les personnes peuvent venir récupérer leurs produits sans contact. Il suffit de téléphoner au 450 467-5525. »
- Caroline Allard, copropriétaire



La Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu

« La Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu est demeurée ouverte durant la période de confinement, car nous sommes un service essentiel. Nos effectifs sont passés de 22 employés à six, mais nous avons été en mesure de servir toute la population sans problème. Les adoptions et abandons d'animaux se sont poursuivis en respectant rigoureusement les consignes et mesures de sécurité, la distanciation sociale et le port d'équipement de protection pour les employés et les citoyens. »

- Suzie Prince, directrice générale et secrétaire-trésorière



M Beaudoin électrique

« Suite à la Covid-19 nous avons été fermés depuis le 23 mars 2020. Cependant nous répondons aux appels d'urgence. Ce matin, lundi le 20 avril, un de nos chantiers résidentiels redémarre. Nous suivons les informations de nos gouvernements. » - Josée Simard, gestionnaire



Le Showroom

Salle multifonctionnelle avec vue imprenable sur les Montérégiennes, Le Showroom est l'endroit tout indiqué pour vos rencontres d'affaires et vos événements personnels. Bien qu'aucun rassemblement ne soit pour l'instant autorisé, l'équipe demeure disponible pour répondre à vos demandes d'information et vous renseigner sur les diverses options. Aussi, l'endroit possédant tout l'équipement technique nécessaire, « Le Showroom format virtuel » pourrait bientôt voir le jour sous forme de diverses présentations à distance, telles des prestations, des formations ou des conférences. Restez à l'affût ! facebook.com/leshowroomPE



Alyn Simard Audioprothésistes

« La clinique de Saint-Mathieu-de-Beloeil est complètement fermée pour le moment. Nous traitons les urgences seulement à raison d'une fois semaine. L'audioprothésiste se rend au bureau de Saint-Bruno et reçoit toutes les urgences par la poste ou avec entente au préalable. Nous pouvons continuer d'envoyer les piles ou autres accessoires. La santé et la sécurité de nos clients et de nos employés restent notre priorité, c'est pourquoi nous nous engageons à respecter les directives du gouvernement pendant cette crise. Nous serons bientôt de retour afin de continuer à vous soutenir dans votre quotidien. »

- Mélissa Joannides, adjointe administrative



Tatum agence créative

Poursuivant ses mandats et toujours ouverte à de nouvelles collaborations, Tatum Agence créative continue d'offrir ses services en mode télétravail. Pour de l'accompagnement dans vos stratégies de communication et de marketing, les équipes de service-conseil et de conception graphique travaillent de pair pour développer des outils à la hauteur de vos exigences, vous permettant de vous distinguer de la concurrence, tout en maintenant une image de marque forte. Être présent et savoir se démarquer par des initiatives innovantes s'avèrent des attributs fondamentaux en cette période de crise et Tatum est là pour développer, avec vous, tout un monde d'idées... au service de votre marque. agencetatum.com



CÉNAA (Centre d'Évaluation Neuropsychologique et d'Aide à l'Apprentissage)

« Nos locaux ne sont pas accessibles pour l'instant, considérant les mesures qui doivent être prises pendant la pandémie, mais nous offrons toujours des services d'intervention et certains services d'évaluation par visioconférence. Il est donc possible de poursuivre certaines démarches, notamment en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en orthopédagogie, en enseignement, en orientation scolaire et professionnelle et en éducation spécialisée. Le service de secrétariat est ouvert également; les demandes d'inscription sont donc recevables, mais il peut y avoir un petit délai de retour, toutefois. » - Andrée Martel, psychologue et cofondatrice du CÉNAA



Cloria Vallée-du-Richelieu

Au cœur du Quartier Lumicité, Cloria Vallée-du-Richelieu est un complexe immobilier luxueux et intelligent pour adultes actifs en quête de bien-être et d'aventure. Après une brève interruption, les travaux reprenaient le lundi 20 avril dernier et tous s'affairent désormais à poursuivre la construction dans les meilleurs délais. L'équipe du bureau de location demeure pour sa part accessible par téléphone et par courriel et c'est avec plaisir qu'elle vous dirige dans vos recherches sur le site. Une galerie de photos bonifiée et des plus explicites a récemment été mise en ligne; il ne suffit que de prendre contact avec l'un des représentants pour s'y laisser guider et poser toutes ses questions.

cloria.ca 450 864-1212



Paysage
Coup d'Œil inc.

Aménagement paysager
Éclairage d'ambiance

www.paysagecoupdoeil.com
info@paysagecoupdoeil.com
450-446-2375

85 Rue Fleurie
Saint-Mathieu-De-Beloil

Projet de
certification

f ATR

RE/MAX EXTRA
Agence immobilière

170, Serge-Pepin
Beloil (Québec) J3G 0K1

Bur. : 450 464-1000
Cell. : 514 743-9403
clussier@pleximmo.com

Charles Lussier
COURTIER IMMOBILIER

Bienvenue chez moi
Sur Rendez-vous
514.758.8313

◆ Styliste et Coloriste
pour toute la famille
◆ Rallonges

Loreen
Coiffeuse

ESPACES DISPONIBLES
Publication de cartes d'affaires

Renseignements : 450 467-7490

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Ryane-Provost est fermée pour une durée indéterminée en raison de la pandémie.

Accédez à une multitude de ressources et documents numériques !

Pour rejoindre la bibliothèque :

Marie-Pier Brodeur, responsable | 450 467-7490, poste 277 | bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



Bibliothèque
Ryane Provost
Saint-Mathieu de Beloeil



L'heure du conte virtuelle

Tous les vendredis de mai à 9h30

La bibliothèque diffusera tous les vendredis du mois de mai à 9h30 une vidéo de l'heure du conte.

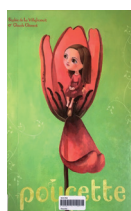
Découvrez, sur les pages Facebook de la Municipalité et de la bibliothèque Ryane-Provost ainsi que sur la chaîne YouTube municipale, des narrations et des récits dynamiques pour le bonheur de vos enfants !

C'est un rendez-vous !



**8 MAI
LA SOURIS
QUI RUGIT**

Texte :
Rachel Bright
Illustration :
Jim Field



**15 MAI
POUCETTE**

Texte :
Claude Clément
Illustration :
Sophie de la
Villefromoit



**22 MAI
L'ABRI**

Texte :
Céline Claire
Illustration :
Qin Leng



**29 MAI
LES CAPRICES
DE ROSABELLA**

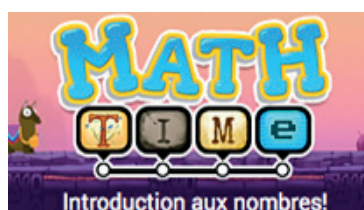
Texte :
Fulvia Degl'Innocenti
Illustration :
Francesca Carabelli

Réseau BIBLIO Montérégie

Des formations en ligne pour tous !

Nous vous invitons également à consulter les formations en ligne disponibles sur le site du Réseau Biblio de la Montérégie sous l'onglet *Catalogue > Formations à distance*.

Pratiquez une nouvelle langue, développez vos compétences pour l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.), aidez vos enfants à ne pas perdre la main avec les leçons scolaires, apprenez à jouer d'un instrument de musique et bien plus encore ! Une foule de formations accessibles gratuitement.



LOISIRS

Confinés à la maison ?

Vous commencez à être à court d'idées pour vous occuper ?

Le Service des loisirs vous propose une liste d'activités virtuelles gratuites et accessibles en tout temps ! Que ce soit des activités culinaires, sportives ou pour enfants, vous y retrouverez des activités pour tous les goûts.

Consultez la liste d'activités pour vous divertir ainsi que ses hyperliens sur notre site Internet :

stmathieudebeloeil.ca/loisirs-et-communaute/activites-confinement

Bon courage et n'oubliez pas, ça va bien aller!

Faites-nous connaître VOS intérêts !

Aidez-nous à bonifier nos prochaines programmations d'activités de loisirs, de vie communautaire et culturelle ! Complétez, selon votre groupe d'âge, un court sondage disponible sur notre site Web portant sur les intérêts des citoyens en matière de loisirs : stmathieudebeloeil.ca/loisirs-et-communaute/sondages



OFFRE D'EMPLOI

Journalier(ère) aux parcs et espaces verts

Soumettez votre candidature jusqu'au 11 mai !

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour pourvoir au poste de journalier(ère) aux parcs et espaces verts, statut permanent saisonnier.

Nature du travail :

Les fonctions principales consistent à s'occuper de la planification, de la préparation et de l'entretien des aménagements paysagers sur le territoire de la municipalité afin de maintenir les 4 fleurons octroyés à la Municipalité dans le cadre du Programme de classification horticole les *Fleurons du Québec* ainsi qu'à l'entretien des plates-bandes, à la plantation de fleurs et arbustes dans les rues, parcs et espaces verts, tonte de gazon, etc.

L'employé sera également appelé à participer à certains travaux de voirie (activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier : rues, accotements, fossés et ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, etc.).

Exigences :

- Posséder des connaissances et des aptitudes en horticulture;
- Posséder un permis de conduire valide – classe 5;
- Posséder un diplôme d'études secondaires;
- Port de bottes de sécurité obligatoire dès la première journée de travail;
- Avoir de l'expérience dans un emploi similaire en milieu municipal sera considéré comme un atout.

Conditions salariales :

Le salaire est établi selon la Convention collective en vigueur, soit au taux horaire minimal de 23,63 \$ (échelon 1) et au taux horaire maximal de 27,81 \$ (échelon 4).



Date limite pour postuler :

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature **jusqu'au lundi 11 mai 2020 à 16h** à l'attention de monsieur Sylvain Chrétien, directeur des travaux publics par la poste, par courriel ou en complétant le formulaire en ligne.

Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
5000, rue des Loisirs
St-Mathieu-de-Beloeil (QC) J3G 2C9

Courriel : travauxpublics@stmathieudebeloeil.ca

AU CALENDRIER

MAI

Tous les vendredis de mai à 9h30
Heure du conte virtuelle

Lundi 4 mai à 20 h
Séance régulière du Conseil
Diffusée sur YouTube.

Judis 7 et 21 mai
Collectes des résidus verts

Dimanche 10 mai
Joyeuse Fête des mères

Lundi 18 mai
Congé férié
Journée nationale des Patriotes
Bureaux municipaux fermés.

Mercredi 27 mai à 19h
Club de lecture adulte
Participez au webinaire.

Samedi 30 mai de 13h à 17h
Journée de dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD)

Stationnement de l'hôtel de ville.
Détails en page 6.

JUIN

Lundi 1^{er} juin
3^e versement de taxes municipales

Lundi 1^{er} juin à 20h
Séance régulière du Conseil

Jeudi 18 juin
Collecte des résidus verts

Mercredi 24 juin
Fête nationale du Québec
Bureaux municipaux fermés.

Rappel - Versements de taxes municipales

2^e versement : 1^{er} mai (intérêts annulés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2020)

3^e versement : 1^{er} juin

Puisque plusieurs citoyens, commerces et entreprises pourraient rencontrer des difficultés financières, la Municipalité accordera une période de grâce, soit l'annulation des frais d'intérêts encourus pour les retards de paiements pour l'échéance du 1^{er} mai. Selon l'évolution de la situation, la période pourrait être prolongée. **Il n'y aura donc aucun intérêt calculé sur les retards pour la période du 1^{er} au 31 mai.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2019, le Service de l'urbanisme a traité :

220

et
PLUS DE

300

**DEMANDES DE PERMIS ET
CERTIFICATS D'AUTORISATION**

**PLAINTES, REQUÊTES ET
DEMANDES D'INFORMATIONS**

Prévoyez un **délai maximal de 30 jours** pour l'obtention de votre permis à partir du moment où vous déposez votre demande complète.

Soyez assurés que nos employés traiteront votre demande dans les meilleurs délais possibles en fonction du nombre de demandes qu'ils doivent analyser.

NUMÉROS À RETENIR

URGENCE • FEU • POLICE
Inondation • Refoulement d'égout
9-1-1

Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent
450 536-3333

Régie intermunicipale de sécurité
incendie de la Vallée-du-Richelieu
450 467-8668

Municipalité (bureaux)
450 467-7490

Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)
450 584-3731

Ligne INFO-COLLECTES
(recyclage, ordures, organiques, déchets
verts, encombrants et sapins de Noël)
450 464-INFO (4636) - gérée par MRC
infocollectes@mrcvr.ca

Ministère des Transports
Plaintes rue Bernard-Pilon
514 873-5452

Régie intermunicipale
des services animaliers de
la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)
1 855 403-3600
info@animaux-savr.com

Hydro-Québec
Signaler une panne ou une urgence
1 800 790-2424



**ÇA VA
BIEN ALLER !**

Faites-nous parvenir vos photos d'arc-en-ciel, vos vidéos et vos messages d'encouragement pour la communauté.

Nous agrémenterons notre page Facebook d'espoir et de solidarité !